

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

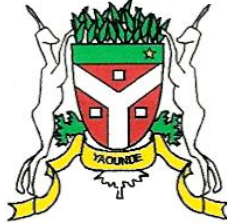
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE I^{er}DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 002 DU 23/02/2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°002/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
12. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 27/02/2026 à 08, heure locale revêtue de la mention suivante: AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE Lot1 : tronçon1 : Ancien 6° - Rail Ngoussou au tronçon 5 : Dispensaire messassi- tradex olembe Lot2 : tronçon1 : dispensaire messassi-carrefour messassi au tronçon 5: borne fontaine emana-hopital Deo gratias Lot3 : tronçon1 : Carrefour du palais - carrefour etoudi-fin cimetiere d'etoudi au tronçon 5 : chapelle manguier -shell elig <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>	12. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 03/03/2026 à 08, heure locale revêtue de la mention suivante: AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE Lot1 : tronçon1 : Ancien 6° - Rail Ngoussou au tronçon 5 : Dispensaire messassi- tradex olembe Lot2 : tronçon1 : dispensaire messassi-carrefour messassi au tronçon 5: borne fontaine emana-hopital Deo gratias Lot3 : tronçon1 : Carrefour du palais - carrefour etoudi-fin cimetiere d'etoudi au tronçon 5 : chapelle manguier -shell elig <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>
14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 27/02/2026 à 09heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1er dans la salle de la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er}.	14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 03/03/2026 à 09 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1er dans la salle de la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er}.
15. Critères éliminatoires 15.1. Critères éliminatoires Dossier administratif - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; - Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absence lors de l'ouverture des plis; - absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; - Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; - Non-respect du format de fichier des offres; - absence attestation de categorisation	15. Critères éliminatoires 15.1. Critères éliminatoires Dossier administratif - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; - Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absence lors de l'ouverture des plis; - Non -production de la CDEC au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis

Ampliatiions :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

Yaoundé, le 27/02/2026

Le Maire

